

# En Gâtine, on broie gratis

Dans deux communes de Gâtine, les jardiniers vont pouvoir obtenir gratuitement du broyat. Mais à eux de se déplacer avec leurs restes de branches et de coupes.

## LES DÉCHETS VERTS EN GÂTINE

Le coût de leur traitement

	SMC	CCPG
Tonnage déchets verts traités en 2021	6 630 tonnes	2 662 tonnes
Coût de transport vers installation de traitement	27€ HT	19€ HT
Coût de traitement des déchets verts traités	5€ HT	12€ HT
Coût total prise en charge déchets verts	32€ HT	31€ HT

\* SMC : syndicat mixte à la carte Haut Val de Sevre sud Gâtine

\*\* CCPG : communauté de communes Parthenay Gâtine

Source : SMC

15.11.2022



Photo : Archives CC

Le Syndicat mixte à la carte propose aux habitants d'Azay-sur-Thouet et La Ferrière-en-Parthenay de broyer gratuitement les branches et les restes des coupes.

*« excellent amendement pour la terre, normalement en paillage pour les massifs et espaces verts, mais aussi en matière sèche pour les composteurs. »*

**« Excellent amendement pour la terre »**

Ces deux journées entièrement financées par l'interco et le SMC, qui gère les déchetteries de Ménigoute et Secondigny sur le territoire de la CCPG, sont programmées sur deux jours la semaine prochaine. D'une part lundi 21 novembre, à Azay-sur-Thouet, au dépôt communal, rue des Nouées. D'autre part mardi 22 novembre, à La Ferrière-en-Par-

thenay, à l'ancienne déchetterie, route de la Plomnière.

Le broyeur mis à disposition des particuliers sera ces deux jours-là loué à l'entreprise d'insertion Adapei de Châtillon-sur-Thouet. C'est elle qui assurera la prestation de broyage des branches. Le particulier devra donc venir avec sa camionnette sur zone. Et repartera avec la matière transformée qu'il pourra déposer aux pieds des arbustes, rosiers et autres plantes qui aiment le broyat bien naturel.

*« Afin d'alimenter correctement le broyeur, il est demandé d'apporter des branches »,* conseille le SMC et la CCPG. *« Les petites tailles, trop*

*courtes ou trop fines, type paissades ou ronces, ne sont pas acceptées. Le diamètre des branches ne doit pas dépasser 10 à 12 centimètres. Les apports sont limités à 2 m<sup>3</sup>, soit l'équivalent d'une remorque bagagère. »*

Pour bénéficier de cette opération, il faut impérativement s'inscrire auprès du SMC en téléphonant au 05 49 05 37 10 pour le broyage d'Azay-sur-Thouet ; ou de la CCPG au 05 49 94 90 13 pour le broyage de La Ferrière-en-Parthenay. Rendez-vous tous les quarts d'heure, de 9 heures à midi et de 13 heures à 16 heures.

Eric MARTEAU

## Quid des nouvelles déchetteries dans le secteur ?

Depuis plusieurs mois, le SMC réfléchit à fermer plusieurs déchetteries situées dans le secteur de la Gâtine, pour en construire deux nouvelles, une probablement à Azay-sur-Thouet vers laquelle seront invités à se rendre les habitants de Secondigny. Et une autre entre Valses et Ménigoute.

Interrogés sur ce projet, les représentants du SMC (Louis-Marie Guérineau) et de la CCPG (Patrice Bergeon) ont assuré que, pour l'heure, aucune décision n'avait été encore prise. *« Il faudra attendre le mois de juin 2023 pour connaître les choix du SMC »,* ont-ils dit.

Par ailleurs, les deux élus ont indiqué que les habitants de la CCPG pourraient, probablement dès le début de l'année prochaine, aller dans les déchetteries du SMC installées en Gâtine. Et inversement. Les cartes d'accès devront donc être adaptées. *« Ce que le SMC a pu faire avec l'Agglo de Niort, il n'y a aucune raison qu'il ne puisse pas le faire avec l'intercommunalité »,* a notamment dit le maire de Saurais.



La déchetterie de Saint-Aubin-le-Cloud est condamnée.